

Trente mois en Grèce

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **53 (1945)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-546226>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tance attachée à toute possibilité de simplification. Une casserole de 30 litres donne du lait pour 120 enfants. Il faut un récipient pour délayer le lait en poudre et un fouet pour le battre. Il faut encore un récipient pour mettre la confiture et une ou deux cuillères pour l'étendre sur le pain apporté par les enfants. Ils apportent aussi leur gamelle, il y a donc fort peu de vaisselle à laver. Quant au personnel, recruté par les Sociétés suisses, il se compose d'une personne pour préparer le lait et d'une autre pour effectuer le contrôle.

Ces bonnes rations de lait sont servies à quatre heures, à la sortie de l'école. Les enfants sont choisis par les médecins des dispensaires ou par un médecin désigné par la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, entre les plus misérables et les plus nécessiteux. Afin d'éviter les abus, tous les enfants se présentent à la distribution munis du certificat médical et d'une fiche de contrôle.

Combien de petites mains se tendent vers un bol de lait fumant! Combien de regards brillent de joie! Ils doivent ce bon goûter réconfortant à nous tous qui soutenons le Secours aux enfants et participons à son action bienfaisante notamment par le «Sou hebdomadaire».

Il y a des biberonneries...

...parmi les multiples activités du Secours aux enfants à l'étranger. Les mamans viennent y chercher les quantités allouées à chaque enfant, selon son âge.

Sur présentation de certificats médicaux, dans les écoles enfantines à Toulouse — et pendant quelques mois à Nice — la Croix-Rouge suisse distribue du lait en poudre ou du babeurre aux nourrissons qui ne supportent pas le lait frais. En échange, les parents remettent la carte de lait de l'enfant, qui reste en dépôt dans les bureaux du Secours aux enfants. Il est ainsi impossible aux adultes de se procurer, par ce moyen, des suppléments de lait. Ceux qui ont vraiment besoin de lait en poudre ou de lait condensé, sont tout disposés à donner en dépôt la carte de lait de leur bébé, certains d'avoir à la Croix-Rouge suisse une quantité suffisante de lait que leur petit supportera très bien. Cette distribution a lieu un après-midi par semaine dans les bureaux de la Croix-Rouge suisse.

L'on imagine facilement la joie et la reconnaissance des mamans! Une bouteille de bon lait que le bébé boira jusqu'à la dernière goutte qu'il supportera et dont il profitera largement! Du lait de qualité en suffisance, alors que les rations attribuées normalement sont insuffisantes et irrégulières.

Qu'elle attente anxieuse, d'une distribution à l'autre; si elle n'avait pas lieu, que donnerait-on à l'enfant?

Reprise des convois d'enfants.

La Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, communique:

Après une interruption de deux ans les convois réguliers d'enfants, victimes de guerre, pourront être organisés de nouveau dès ces prochains jours.

Pour l'instant on a prévu l'accueil de 4000 enfants de France, 3000 de Belgique et 3000 de Hollande pour un séjour de rétablissement de trois mois en Suisse. Vu les grandes difficultés auxquelles se heurte l'organisation des transports, des enfants français d'entre les plus nécessiteux seront accueillis tout d'abord. Le choix de ces enfants est fait selon des critères médicaux et sociaux, par des représentants spécialisés de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, en collaboration avec les sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Les enfants seront placés chez nous dans des familles ou dans des homes, selon leur état de santé.

Wiederaufnahme der Kindertransporte.

Das Schweizerische Rote Kreuz, Kinderhilfe, teilt mit:

Nach einem Unterbruch von zwei Jahren können die regelmässigen Transporte von kriegsgeschädigten Kindern in den nächsten Tagen wieder aufgenommen werden. Vorläufig besteht die Absicht, 4000 Kinder aus Frankreich, 3000 aus Belgien und 3000 aus Holland zu einem dreimonatigen Erholungsaufenthalt in die Schweiz zu nehmen. Da die Transportverhältnisse grosse Schwierigkeiten bieten, werden vorläufig nur bedürftige Kinder aus Frankreich zu erwarten sein.

Die Auswahl der Kinder erfolgt nach ärztlichen und sozialen Gesichtspunkten durch speziell eingearbeitete Mitarbeiter des Schweizerischen Roten Kreuzes, Kinderhilfe, in Zusammenarbeit mit den nationalen Rotkreuzgesellschaften. Die Placierung der Kinder in der Schweiz wird je nach ihrem Gesundheitszustand in Familien oder Heimen erfolgen.

Die Mülhauser Schweizerkolonie schreibt uns:

In den letzten Wochen traten Tausende von Mülhauser Kindern den Weg in die Schweiz an, wo sie dank der grosszügigen Aktion der Kinderhilfe des Schweiz. Roten Kreuzes für einige Zeit in Familien untergebracht werden. Nicht nur die heissen Wünsche ihrer Eltern und Geschwister begleiten diese Kinder, sondern auch die warme Anteilnahme unserer hiesigen Schweizerkolonie. Denn die in Mülhausen lebenden Auslandsschweizer wissen aus eigener Erfahrung nur allzu gut, welch schweres Schicksal der Mülhauser Bevölkerung und insbesondere ihren Kindern seit vergangenem Sommer beschieden war. Wir alle wissen, wie dringend nötig diese Kinder wieder einmal der Ruhe, eines geregelten Familienlebens und zukünftlicher Ernährung bedürfen.

Die Mitglieder unserer Kolonie sind davon überzeugt, dass die Mülhauser Kinder in den Schweizerfamilien beste und liebevolle Aufnahme finden werden. Im einzelnen mag es zwar da und dort kleinere und grössere Schwierigkeiten geben, bis sich die jungen Gäste an die neue Umgebung gewöhnt haben. Schon die Sprache kann anfänglich Schwierigkeiten bereiten. Wenn auch unsere Dialekte nahe verwandt sind, so sind Missverständnisse doch nicht ausgeschlossen. Auch in Sitten und Gewohnheiten gibt es Unterschiede genug, die wir immer wieder festzustellen Gelegenheit haben. Und schliesslich wird es den Mülhauser Kindern nicht ganz leicht fallen, sich nach soviel aussergewöhnlichen Ereignissen, die sie miterlebten, nun wieder in friedensähnliche Verhältnisse einzuleben. Seit dem vergangenem Sommer hatten sie keinen Schulunterricht mehr. Zuhause aber waren leider viele von ihnen weitgehend sich selbst überlassen, da Vater, Mutter und ältere Geschwister, der Arbeitspflicht unterworfen, von früh morgens bis in den späten Abend ausser Hause tätig waren.

Wenn sich also bei der Aufnahme der Mülhauser Kinder in den Schweizerfamilien Schwierigkeiten ergeben sollten, so bitten wir unsere Landsleute in der Heimat, all dieser Momente gedenken zu wollen. Bestimmt werden sie dann alsbald mit dem Verständnis auch Mittel und Wege finden, um die Rückwirkungen der Kriegereignisse in den zarten Kinderseelen auszugleichen und Schäden auszubessern.

Die Aufnahme der Mülhauser Kinder durch unsere Heimat erfüllt auch uns hiesige Schweizer mit Genutung. Wir haben das Gefühl, dass auf diese Weise die Schweiz einen Teil der Dankesschuld abträgt, für die uns von der elsässischen Bevölkerung seit Jahrzehnten erwiesene Gastfreundschaft. Schon vor dem Krieg bestand zwischen Elsassern und Schweizern das beste Verhältnis. Die gemeinsam ertragenen Nöte der Kriegsjahre aber haben uns gegenseitig nur noch näher gebracht. Mit der Hilfe für die Mülhauser Kinder findet diese Entwicklung eine würdige Krönung und es ist nur zu hoffen, dass die guten Beziehungen zwischen der Schweiz und dem Elsass dies- und jenseits der Landesgrenzen auch nach dem Kriege unverändert fortbestehen mögen!

Trente mois en Grèce

La Mission de la Croix-Rouge suisse avait quitté Berne pour Athènes en juillet 1942; son absence devait durer 3 mois pour organiser la distribution, aux enfants de Grèce, des envois de lait et de vivres du Secours aux enfants. La situation particulièrement grave a prolongé le séjour de la Mission d'une manière tout à fait imprévue.

Malgré des difficultés innombrables, la Mission de la Croix-Rouge suisse a fait tout son devoir. Son dernier rapport permet d'embrasser trente mois d'une activité extraordinairement bienfaisante. Elle a traversé la période d'occupation italienne, puis allemande et les énormes complications des semaines tragiques de la fin 1944, son activité continuera jusqu'à ce que l'œuvre puisse être transmise à une autre organisation, Croix-Rouge hellénique, U. N. N. R. A., etc. — transfert qui vraisemblablement, pourra s'opérer ces prochains mois.

L'instabilité de la situation en Grèce a soulevé des problèmes épineux, tant pour les voyages et les transports, que pour les distributions des vivres dans certaines régions. A chaque difficulté politique ou militaire, il a fallu adapter une organisation déjà compliquée, afin de pouvoir distribuer des secours sans interruption. Devant la situation tragique de la population hellénique, la mission s'est chargée de la distribution du lait et des médicaments envoyés d'outre-mer, d'accord avec le C. I. C. R. dont le chef de la Mission était devenu entretemps un des délégués en Grèce. Tout ce qui touche aux enfants et aux malades fut spécialement confié à la Mission suisse, qui a travaillé avec le concours de mille volontaires et de 987 employés rétribués. Le premier travail de la mission fut de distribuer du lait aux nourrissons jusqu'à deux ans. Au fur et à mesure que les envois de lait du Canada arrivèrent, le nombre des enfants bénéficiaires

s'éleva à 80'500 (juillet 1943). Les enfants jusqu'à 7 ans participèrent aux distributions de lait en même temps que le nombre des centres passait de 120 à 176.

On imagine sans peine les complications dues aux bombardements du port du Pirée et au refoulement de populations à Athènes. Cette situation s'est aggravée encore, en septembre dernier, par le manque d'eau, d'électricité, de moyens de transport, d'essence, de bois et les combats qui se déroulèrent dans différentes parties de la ville d'Athènes.

Cantines d'enfants: Au début, 250'000 enfants purent y être nourris. Ce nombre diminua grâce à l'arrivée de vivres du Canada et aux distributions qui furent faites à toute la population. Les cantines furent alors réservées aux enfants les plus nécessiteux. 125'000 d'entre eux y reçurent des repas et un contrôle y fut constitué. Dès 1943, la mission disposa du riz, de conserves de poissons, d'un peu d'huile d'olives et enfin d'une certaine quantité d'huile de foie de morue envoyée par la Croix-Rouge suisse. Elle peut ainsi améliorer la composition des repas. Dans la même année, des cantines spéciales ont été créées pour les enfants atteints du trachome et soumis à des soins médicaux. La mission prit soin aussi des colonies de vacances dues à l'initiative privée et leur a confié, l'an dernier, près de 12'000 enfants.

Services médicaux: Une part importante du travail de la Mission suisse consiste à établir un contrôle médical rendu urgent par la désorganisation des services publics. Dès le début de 1943, un Service médical fut institué dans chacun des centres de distribution de lait à Athènes. Des centres spéciaux s'occupèrent des enfants souffrant de troubles digestifs, pour lesquels un régime spécial est nécessaire, et des nourrissons atteints d'infections tuberculeuses.

Les dispensaires pour enfants malades, créés en août 1942, ont pris une assez grande extension. Ils ont été complétés par un dispensaire central anti-tuberculeux et un dispensaire central pour maladies tropicales. La première de ces institutions, vu les augmentations impressionnantes d'infections tuberculeuses, s'est adjointe six stations de radioscopie.

Les institutions privées de bienfaisance ont pu créer 18 préventoria avec un millier d'enfants choisis par le Service médical, grâce à la mission qui nourrit les enfants hébergés et le personnel de ces établissements.

Service des médicaments: La Mission suisse a été chargée par le C. I. C. R. d'organiser, dès octobre 1942, la distribution des médicaments envoyés en Grèce. Un entrepôt central fut ouvert pour le tri et l'expédition des médicaments à Athènes et aux Commissions locales des Provinces, 85 % des lits d'hôpitaux de toute la Grèce se trouvent dans la capitale. Certaines préparations pharmaceutiques ont été assurées par ce service. Une proportion importante de ces médicaments (20 à 30 %) est livrée aux hôpitaux et prisons de la capitale, ainsi qu'à des crèches, cantines et orphelinats. En outre, six pharmacies ont été créées et gérées par ce service pour la livraison des médicaments aux malades soignées à domicile. 100'000 ordonnances ont été exécutées pour le seul mois d'août 1944. Depuis la libération de la Grèce, de nombreux médicaments sont parvenus en Grèce pour la population civile et permettent d'envisager la suppression graduelle du Service médical des médicaments institué depuis 1942.

Pendant 30 mois, et au prix d'un labeur acharné, la Mission de la Croix-Rouge suisse a obtenu des résultats remarquables. A Athènes, la mortalité des nourrissons, qui avait atteint, en 1942, 250 pour mille, est tombée à fin 1943 à 74 pour mille. L'état de santé des enfants grecs s'est considérablement amélioré; les malades dans les hôpitaux, les enfants dans les institutions, les détenus dans les prisons, reçoivent de nouveau régulièrement de la nourriture. Un service médical organisé dans tous les quartiers permet aux enfants de se faire examiner et de recevoir des fortifiants. 176 centres à Athènes distribuent du lait à près de 100'000 enfants et 325 centres de province à 133 nourrissons. Dans l'agglomération de la capitale, près de 400 cantines ont fourni de la nourriture à 125'000 enfants jusqu'à l'automne 1944. En Province, 440 cantines nourrissent environ 400'000 enfants.

La situation s'est modifiée, mais les difficultés demeurent, un proche avenir dira si et dans quelle mesure, la Mission suisse doit poursuivre sa tâche pour parfaire une œuvre qui a contribué à sauver du désespoir et de la mort des centaines de milliers de vies humaines parmi l'enfance et la population grecques.

Le Gouvernement Hellénique et le Comité international de la Croix-Rouge

M. M. C. Melas, délégué de la Croix-Rouge hellénique près du Comité international de la Croix-Rouge, a remis le 2 février 1945 à M. le président Carl Burckhardt la lettre suivante:

«Monsieur le président,

Le Gouvernement Hellénique m'invite à vous exprimer sa profonde gratitude pour le courage et l'abnégation avec lesquels le chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge à Athènes et tous ses collègues ont rempli leur rôle humanitaire au cours des tragiques événements qui viennent, récemment, d'ensanglanter la Grèce.

Le Gouvernement Hellénique a déjà adressé à ce propos ses remerciements les plus chaleureux à M. Béat de Glutz, non seulement pour l'initiative que vos délégués à Athènes ont prise dans la question de la libération des otages civils mais aussi pour les efforts constants qu'ils ont déployés et déploient encore afin de ravitailler les otages non encore libérés.

Ces efforts, bien conformes à vos traditions de charité et de sacrifice, ont été accomplis par les délégués du Comité international de la Croix-Rouge souvent au péril de leur vie. Ils inscrivent une nouvelle et émouvante page au bilan des obligations que notre pays a contractées envers votre Institution. Le peuple grec et son Gouvernement en sont profondément conscients.

Veuillez agréer, Monsieur le président, les assurances de ma considération la plus haute.

M. C. Melas.»

Remerciements de la Grèce à la Croix-Rouge suisse

Berne, le 5 février.

ag. Au cours d'une visite qu'il a rendue cet après-midi au docteur Remund, Médecin-chef de la Croix-Rouge suisse, M. Contoumas, chargé d'affaires de Grèce à Berne, lui a exprimé la profonde gratitude de son gouvernement et du peuple hellénique pour l'action de secours que la mission dirigée par le docteur de Fischer déploie depuis bientôt 3 ans en Grèce en faveur des enfants. «Les Grecs, a dit M. Contoumas, garderont précieusement dans leur cœur le souvenir de la touchante sollicitude que les Suisses leur ont témoignée au cours d'une période des plus tragiques de leur histoire.»

Der Austausch von verwundeten Kriegsgefangenen

Amtlich wird mitgeteilt:

Unter der Kontrolle des Eidgenössischen Politischen Departementes, Abteilung für fremde Interessen, fand auf schweizerischem Gebiet in der zweiten Hälfte des vergangenen Monats ein Austausch von insgesamt etwa 7100 amerikanischen, britischen und deutschen Verwundeten und kranken Kriegsgefangenen statt. Die technische Organisation dieser Aktion lag in den Händen des Oberfeldarztes der schweizerischen Armee. Dieser setzte für die Transporte der Verwundeten zwischen Konstanz und Marseille sieben verstärkte schweizerische Sanitätszüge ein. Er sorgte dafür, dass einzelne Transportgruppen während einiger Zeit in der Schweiz untergebracht werden konnten, was sich aus transporttechnischen Gründen als nötig erwies. Diese Gruppen wurden inzwischen ebenfalls nach Konstanz bzw. nach Marseille verbracht.

Dank den Anordnungen der Abteilung für Sanität und dem hervorragenden Verhalten der von ihr eingesetzten Sanitätsoffiziere und Pflegemannschaften, gestaltete sich der Austausch für alle Beteiligten erfolgreich. Dazu trug auch ganz wesentlich die Beweglichkeit der Schweizerischen Bundesbahnen bei, die es trotz grossen Schwierigkeiten verstanden, die Fahrpläne in Anpassung an die unsteten Transportverhältnisse jenseits der Grenzen so einzurichten, dass keine unerwünschten Stockungen entstanden.

Die Transportgruppen wurden in Genf und in Kreuzlingen durch die Zweigvereine des Schweizerischen Roten Kreuzes reichlich versorgt. Der Territorialdienst der Armee sorgte für die Bewachung der Durchfahrtsbahnhöfe.

Gleichzeitig mit dem Verwundeten austausch erfolgte auch ein Austausch von Zivilpersonen, und zwar von Reichsdeutschen aus den Vereinigten Staaten von Amerika und aus Mexiko gegen Angehörige der nord- und iberamerikanischen Staaten aus deutschem Gewahrsam. Beide Gruppen umfassten 860 Personen. Auch sie mussten aus Gründen der Kontrolle während einiger Tage in der Schweiz festgehalten werden. Der Territorialdienst der Armee sorgte für ihre Unterkunft am Genfersee bzw. in der Ostschweiz.

Dieser Tage gelangt noch deutsches Sanitätspersonal aus amerikanischem Gewahrsam und amerikanisches Sanitätspersonal aus Deutschland über schweizerisches Gebiet zur Heimsendung. Damit findet eine Aktion, durch die es nahezu 10'000 Personen ermöglicht wurde, nach ihrer Heimat zurückzukehren, ihren Abschluss. Den vielen Hilfskräften, die durch ihr selbstloses Wirken Anteil am Gelingen der Transporte hatten, sei hier der Dank der Abteilung für fremde Interessen ausgesprochen.